

## SOMMAIRE DE LA LETTRE N°165

### **Le Coin des Epargnants**

- Le tableau financier de la semaine
- La bourse ou la spirale du vide

### **Si vous étiez absent cette semaine...**

- Ce n'est pas une erreur, le chômage a baissé en 2015 en France
- La balance commerciale française, sauvée par le pétrole et l'euro
- Le Royaume-Uni retient son souffle

### **Le Coin de la Conjoncture**

- La baisse de l'euro est-elle une illusion ?
- Les conditions du rebond en Russie
- Radioscopie de la panne de productivité en France

### **Le Coin des Tendances**

- Les nouveaux canaux de la publicité
- Dis-moi quelle langue tu apprends, je te dirai qui tu es

### **Le Coin du graphique de la semaine**

- La population active française augmente à petite vitesse

### **La semaine économique et financière**

## LE COIN DES EPARGNANTS

### Le tableau financier de la semaine

	Résultats 6 février 2016	Evolution Sur la semaine	Résultats 31 décembre 2015
<b>CAC 40</b>	4200,67	-4,90 %	4 637
<b>Dow Jones</b>	16 204,83	-1,59 %	17 423
<b>Nasdaq</b>	4024,47	-5,95 %	5007
<b>Daxx Allemand</b>	9 286,23	-5,22 %	10 743
<b>Footsie</b>	5 848,06	-3,87 %	6 242
<b>Euro Stoxx 50</b>	2 879,39	-5,44 %	3 100
<b>Nikkei</b>	16 819,59	-3,99 %	19 033
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans</b>	0,624	-0,012 pt	0,993 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans</b>	0,288	-0,040 pt	0,634 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans</b>	1,841 %	1,926 %	2,269 %
<b>Cours de l'euro / dollars</b>	1,1161	+ 3,03 %	1,0854
<b>Cours de l'once d'or en dollars</b>	1 173,30	+4,95 %	1061
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars</b>	34,090	-4,99 %	37,570

### La bourse ou la spirale du vide

Avec une contraction de 5 %, la bourse de Paris est en recul pour la quatrième semaine consécutive. Les investisseurs se complaisent dans le pessimisme. Après le pétrole, le ralentissement chinois, c'est au tour des résultats ambigus en provenance des Etats-Unis.

Ils tentent toujours de deviner les intentions de la FED en ce qui concerne le calendrier de hausse des taux. La progression plus rapide que prévue des salaires et la baisse du taux de chômage à 4,9%, soit un plus bas de huit ans pourraient conduire à une hausse mais l'économie américaine n'a créé que 151 000 emplois en janvier contre 190 000 attendus par le consensus. Les 292.000 emplois de décembre ont, par ailleurs, été revus en baisse à 262 000... Le recul de la productivité et le ralentissement de l'activité des services en janvier ont pesé sur la bourse et ont conduit à une baisse du dollar, l'euro étant repassé au-dessus de 1,10 dollar. Donc, il n'est pas réellement évident de tirer des conclusions...

Les marchés dopés au Quantitative Easing semblent réclamer des doses de plus en plus importantes d'injections de liquidités. Par ailleurs, l'aversion aux risques est telle que toute mauvaise nouvelle prend des proportions démesurées.

## SI VOUS ETIEZ ABSENT CETTE SEMAINE

### **Ce n'est pas une erreur, le chômage a baissé en 2015 en France**

A défaut d'avoir pu obtenir une décade du nombre de demandeurs d'emploi en 2015, le gouvernement français pourra toujours souligner que le taux de chômage a baissé et qu'il est inférieur, à la moyenne de la zone euro, 10,2 contre 10,4 %. En revanche, en élargissant le périmètre, la France passe au-dessus de la moyenne de l'Union européenne qui est de 9 %. Le taux de chômage est passé de 10,5 à 10,2 % de fin 2014 à fin 2015. Cette baisse demeure néanmoins bien plus faible que celle constatée dans l'ensemble de la zone euro. Le taux de chômage y a reculé de 1 point passant de 11,4 à 10,4 %. Pour l'ensemble de l'Union européenne, la contraction a été de 0,9 point.

La baisse du chômage en France s'explique par un effet « base ». La population active ayant augmenté plus rapidement que le nombre de demandeurs d'emploi, cela a réduit d'autant le taux de chômage. Par ailleurs, la définition retenue par la Commission de Bruxelles diffère légèrement des modes calcul de ministère du travail. La Commission retient la définition du Bureau International du Travail. Est ainsi considérée comme chômeur toute personne sans emploi, immédiatement disponible et qui a activement recherché un emploi durant les quatre semaines précédentes.

Les plus fortes diminutions du taux de chômage ont été enregistrées en Espagne avec un recul de 2,8 points, en Slovaquie (2,2 points) et au Portugal (1,8 point). Les plus fortes hausses ont été rencontrées en Finlande (+0,5 point), en Autriche (+0,2 point) et en Lettonie (+0,1 point).

Le taux de chômage demeure le plus élevé en Grèce avec un taux de 24,5 %. Suivent l'Espagne (20,8 %), la Croatie (16,5 %) et Chypre (15,7 %). Parmi les pays ayant le taux de chômage le plus faible se trouvent la République tchèque (4,5 %), l'Allemagne (4,5 %), Malte (5,1 %) et le Royaume-Uni (5,1 %). De manière générale,

les pays à faible taux de chômage sont au nord et ceux à taux de chômage élevé sont au sud.

Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est de 22 % en zone euro et de 19,7 % au sein de l'Union européenne. Les taux les plus faibles sont enregistrés en Allemagne (7 %), au Danemark (10,3 %) et en République tchèque (10,9 %). Les taux les plus élevés sont rencontrés en Grèce (48,6 %), en Espagne (46 %), en Croatie (44,1 %) et en Italie (37,9 %). Le taux de chômage des jeunes est de 25,9 % en France, 3,9 points au-dessus de la moyenne de la zone euro. Ce taux a progressé de 1,2 point par rapport à 2014. En revanche, selon les statistiques de Pôle Emploi, il a reculé... Toujours une question de définition...

### **La balance commerciale française sauvée par l'euro et le pétrole**

Pour la quatrième année consécutive le déficit commercial s'est, en France, réduit. Il a été, en 2015, de 45,7 milliards d'euros en baisse de 21,6 % par rapport à 2014, selon le Ministère de l'Economie et des Finances.

Ce bon résultat est avant tout la conséquence de la réduction de la facture énergétique et de la dépréciation de l'euro.

Les exportations ont progressé plus vite que le commerce mondial (+ 4,3 % contre + 2,6 %). Le nombre d'entreprises françaises exportatrices a augmenté, passant de 121 000 à 125 000. Si un léger mieux a constaté en 2015, les parts de marché de la France à l'exportation ont connu une nette érosion ces vingt dernières années. Elles sont passées de près de 5,7 % fin 1992 à moins de 3,5 %.

Sans surprise, ce sont les commandes aéronautiques qui dégagent le plus fort excédent, plus de 22 milliards d'euros quand l'industrie agro-alimentaire obtient un solde positif de 6,6 milliards d'euros. Au niveau des déficits, celui des produits énergétiques s'élève à 28,8 milliards d'euros même si la facture pétrolière a été divisée par deux en 2015. La chute du prix du baril a permis un allègement de 14,6 milliards de cette facture. Le déficit des produits industriels atteint plus de 31 milliards d'euros. Le solde pour l'automobile est déficitaire de 6,4 milliards d'euros.

### **Le Royaume-Uni retient son souffle**

Sur fond de ralentissement de croissance, le débat sur le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni prend forme. Ce dernier qui pourrait intervenir en juin ou en septembre sera à l'ordre du jour du Sommet européen des 18 et 19 février prochains. Pour le moment, Le Premier Ministre britannique, David Cameron, considère que les concessions européennes sont insuffisantes. Sa position est d'autant plus dure que les sondages donnent le Brexit vainqueur. A la chaîne Sky, il a prononcé le 29 janvier dernier une palissade : « si l'accord est bon, je le prendrai, s'il ne l'est pas, je ne le prendrai pas ».

Cette discussion sur le référendum intervient au moment où la croissance outre-manche tend à s'étioler. Le Royaume-Uni souffre de la stagnation du commerce international. Par ailleurs, les incertitudes financières commencent à peser sur la conjoncture de notre voisin.

### **Le Royaume-Uni entre dans le rang**

La croissance britannique qui a figuré, ces dernières années, parmi les plus fortes de l'Union se tasse. La Banque d'Angleterre a même dû réviser en baisse jeudi 3 février ses prévisions. La BoE prévoit une croissance de 2,2 % cette année soit le même taux qu'en 2015 quand elle anticipait 2,5 % en novembre, de 2,3 % en 2017 (2,6 % en novembre) et de 2,4 % en 2018 (2,5 %). L'inflation mesurée par les prix de détail devrait rester inférieure à 1 % en 2016, selon la BoE. Le retour à 2 % devrait intervenir d'ici deux ans.

Le Royaume-Uni est touché par la chute des marchés pétrolier et boursier. Par ailleurs, comme les autres pays européens, il doit faire face au vif ralentissement des pays émergents.

L'augmentation des taux directeurs par la Banque centrale est donc repoussée à plus tard. La Banque d'Angleterre (BoE), a décidé, à la totalité de ses neuf membres, le maintien de son taux d'intervention à un plus bas record de 0,5 % qui est en vigueur depuis près de sept ans. Ce statuquo n'a pas empêché le comité monétaire de réaffirmer que les taux d'intérêt devraient augmenter progressivement sur les trois ans. En revanche, aucun calendrier n'est avancé.

### **Les voies et moyens pour rester dans l'Europe**

Le Premier Ministre, David Cameron, souhaite obtenir des concessions de la part des autres Etats membres afin de pouvoir appeler à voter en faveur du maintien du Royaume-Uni au sein de l'Union.

Les Britanniques demandent des avancées de la part des autres pays membres sur quatre points :

- une Europe plus compétitive ;
- un mécanisme de protection pour les pays hors zone euro, afin que les décisions prises par la zone n'aient pas d'impact négatif ;
- des progrès en matière de souveraineté, notamment un renforcement des pouvoirs des Parlements nationaux ;
- la possibilité d'exclure pendant quatre ans, les ressortissants des autres pays européens de certaines prestations sociales quand ils s'installent dans un autre Etat membre et en premier lieu au Royaume-Uni.

Sur les trois premiers sujets (compétitivité, souveraineté, protection contre les décisions de la zone euro), les Etats membres pourraient trouver des compromis. En revanche, les mesures anti-immigration en remettant en cause le principe de libre circulation font l'objet d'un refus de la part de la Commission de Bruxelles.

Donald Tusk, Président du Conseil européen a formulé, début février, les propositions de l'Union. Ce dernier a rappelé que les Etats membres disposent déjà de larges marges de manœuvre en matière de circulation des personnes. Il a également souligné que les non membres de l'UEM n'auraient pas à se conformer aux règles de la zone euro et que les ressources de leurs contribuables ne seraient jamais utilisées pour venir en aide à la zone euro. Au sujet de la compétitivité, il a mentionné que la Commission travaille déjà sur un certain nombre de projets visant, en particulier, à améliorer les des marchés de capitaux et à la simplification de la réglementation. Au sujet de la souveraineté, M. Tusk soutient le principe de subsidiarité et propose une solution assez proche des exigences britanniques avec un système de « carton rouge » qui permettrait à un groupe de parlements nationaux de bloquer un projet de loi européen.

La négociation la plus difficile porte sur la création d'un dispositif dérogatoire, un « frein d'urgence » qui pourrait être activé dans le cas où les services publics seraient débordés et ne pourraient plus faire face à des demandes massives.

### **Le calendrier**

D'ici la fin février, le balai diplomatique devrait s'intensifier. Ainsi, David Cameron devrait défendre son dossier à Varsovie et à Hambourg dans les prochains jours et s'exprimer au Parlement européen le 16 février.

David Cameron a prévu de soumettre à la Chambre des Communes un texte de loi probablement début mars. Il est possible que le référendum prévu le 23 juin soit décalé à septembre à la demande des Premiers ministres d'Ecosse, d'Irlande du Nord et du Pays de Galles, où des élections auront lieu le 5 mai prochain. Au sein de la majorité, les lignes bougent entre les tenants de la sortie et du maintien. Ainsi, Theresa May, ministre de l'Intérieur qui appartenait au camp des Brexit, a jugé les propositions de M. Tusk de « très intéressantes ». Les milieux d'affaire commencent à se mobiliser en faveur du maintien et tenter de s'opposer à la majorité qui se dégage au sein de l'opinion en faveur de la sortie de l'Union.

## **LE COIN DE LA CONJONCTURE**

### **La baisse de l'euro est-elle une illusion ?**

Le Quantitative Easing a pour objectif de ramener l'inflation autour de la cible des 2 %. Mais, au-delà de cette ambition, la Banque centrale, sans le crier sur les toits, entend favoriser la reprise de l'économie de la zone euro en jouant notamment sur le taux de change. De la mi-2014 à début 2016, l'euro a ainsi perdu 20 % de sa valeur par rapport au dollar.

Cette dépréciation est intervenue au moment de la chute des cours de l'énergie et des matières. Cette dernière a compensée en grande partie les effets pervers de toute dévaluation monétaire qui se traduit par une augmentation des prix des produits importés. Elle a contribué, en revanche, à rendre plus complexe le retour d'un minimum d'inflation.

Grâce à une compétitivité prix améliorée, les biens et services des Etats membres de la zone euro auraient dû s'exporter davantage. L'effet n'a pas été nul mais il a été décevant. Les gains de parts de marché ont été limités et les importations ont continué de progresser.

### **Plusieurs facteurs expliquent cette relative déception.**

Premièrement, une grande partie du commerce des Etats membres s'effectue au sein de la zone euro et n'est donc pas concernée par la baisse de la monnaie. Cela représente plus de 60 % des échanges extérieurs d'un grand nombre de pays.

Deuxièmement, le ralentissement des pays émergents et des pays producteurs d'énergie et de matières premières pèse sur les exportations européennes.

Troisièmement et ce n'est pas sans lien avec le point précédent, le taux de change de l'euro ne s'est pas dans les faits réellement déprécié. En effet, face au ralentissement du commerce international, de nombreux pays ont joué comme la zone euro avec le taux de change de leur monnaie. L'euro s'est ainsi apprécié par rapport au yen, au RMB chinois et vis-à-vis de plusieurs monnaies de pays émergent. Le taux de change effectif de l'euro ne s'est déprécié que de 8 % depuis 2014 ce qui est beaucoup moins que ce qui est fréquemment mis en avant.

Les entreprises exportatrices ont, par ailleurs, profité de la dépréciation de l'euro pour reconstituer leurs marges conduisant à limiter l'effet sur le volume d'exportation et de production.

La Banque centrale européenne peut être poursuivre son action de dépréciation de la valeur de la monnaie. Les marges manœuvre apparaissent faibles. Les Etats-Unis commencent à ne pas trouver la plaisanterie drôle. En interne, les allemands sont toujours réticents à l'idée d'un bradage de la monnaie. Leur modèle économique repose toujours sur une valorisation des exportations et sur des importations à bon marché. De ce fait la parité de l'euro pourrait ne plus guère évoluer, toute chose étant égale par ailleurs, dans les prochains mois.

### **Les conditions du rebond en Russie**

La Russie est confrontée à une récession depuis l'année dernière. Le PIB a reculé de 3,7 % en 2015 et devrait poursuivre sa contraction jusqu'au milieu de cette année. Cette crise est la plus sévère auquel le pays a été confronté depuis celle de 1997/1998 aboutissant à l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir. Durant dix ans, la Russie a bénéficié d'une forte croissance lui permettant d'être assimilé à un pays émergent. La crise de 2008/2009 a cassé la dynamique, l'économie russe demeurant sensible aux variations des prix des matières premières et à la croissance de la zone euro.



La crise ukrainienne combinée à la chute historique du prix du pétrole a plongé l'économie russe en récession. Compte tenu des chocs subis, elle démontre néanmoins une certaine résilience. Le pouvoir contraint à une certaine forme d'autarcie a joué sur la monnaie pour maintenir autant que possible les recettes issues de la vente du pétrole et du gaz. La dépréciation du rouble aboutit à ce que ces recettes exprimées en roubles baissent moins vite que les cours des produits énergétiques... Cette dépréciation de la monnaie nationale génère une forte inflation et renchérit le coût de la vie pour les Russes. Cette hausse des prix est favorisée par les embargos sur les produits notamment sur les produits alimentaires. L'inflation a ainsi atteint 15,8 % en 2015. Les pouvoirs publics espèrent une décreue cette année à 8,6 %. Pour modérer les tensions inflationnistes, la banque centrale a été contrainte de maintenir des taux d'intérêt élevés ce qui freine l'investissement. Ce dernier pâti de la disparition des flux de capitaux extérieurs.

Du fait d'une population en diminution, la crise ne se traduit pas par une envolée du chômage d'autant plus que le secteur public ne recourt pas à des licenciements. Le taux de chômage à fin 2015 était de 5,8 %. Il était en 2000 de 10,6 %. Durant la crise de 2009, il avait atteint 8,4 %.

La dégradation de la situation économique a conduit, en revanche, à la disparition de l'excédent budgétaire et à l'apparition d'un déficit. Le solde budgétaire est en effet passé de + 2 % en 2012 à -2,9 % en 2015.

La dette publique qui atteignait 99 % du PIB en 1999 avait été ramenée à 8 % en 2008. Depuis, elle progresse légèrement. Elle est passée de 12,7 à 17,9 % du PIB de 2012 à 2015. Elle pourrait dépasser 20 % en 2015. Malgré la crise du rouble, les réserves de change dépassent 350 milliards de dollars. Elles étaient de 537 milliards en 2012.

La Russie peut, compte tenu de ses réserves financières, résister encore à une année de récession. Le pouvoir semble intégrer dans ses prévisions un prix du pétrole relativement bas. Il a également mis en œuvre un plan de développement faisant moins appel aux investisseurs internationaux.

Au vu des liens économiques entre la Russie et l'Union européenne, une sortie du conflit est, au-delà des discours, indispensable. Cela passe par un accord sur l'Ukraine. Dans la négociation, les Occidentaux devront abandonner l'idée d'une intégration de l'Ukraine au sein de l'Union européenne et au sein de l'OTAN, ce qui ne devrait pas être trop difficile à promettre. Le point sensible portera sur la gouvernance de l'Ukraine avec la mise en place d'un Etat fédéral devant s'accompagner de la démilitarisation des milices pro-russes. Par ailleurs, la Communauté internationale devra reconnaître le retour de la Crimée dans la Russie.



Malgré les embargos, des négociations sont en cours en ce qui concerne la construction d'un nouveau gazoduc passant par le Nord (Nord Stream II). Si la Finlande qui est également confrontée à une récession y est très favorable tout comme l'Allemagne, en revanche, l'Italie, la Grèce, Chypre se battent en faveur d'un tracé sud à destination du Moyen Orient. La Pologne y est également opposé pour deux raisons, par inquiétude géostratégique et par le fait que ce gazoduc ne passe pas sur son territoire...

### **Radioscopie de la panne de productivité en France**

Si la croissance est faible en France, c'est avant tout à cause de la diminution, depuis la fin des années 90, des gains de productivité horaire. Ce déclin de la productivité n'est pas spécifique à la France, il concerne l'ensemble de l'Europe au point que le décrochage avec les Etats-Unis devient criant.

En 1950, la productivité horaire était en France inférieure de 50 % par rapport à celle des Etats-Unis. Grâce à une forte accélération des gains de productivité, ce retard a été comblé en grande partie dans les années 80. La productivité augmentait de 5 à 6 % durant les années 50-60. Elle s'est érodée de décennie en décennie. Elle est passée de 3-4 % dans les années 70 à 2-3 % dans les années 80. Elle était comprise entre 1,5 -2 % dans les années 90 et jusqu'au milieu des années 2000. Depuis, elle est passée en-dessous de la barre du 1 %. Le taux moyen de croissance entre 2003 et 2014 est de 0,7 %.

Les Etats-Unis ont connu une évolution semblable mais avec un rebond dans les années 90 avec la diffusion des nouvelles technologies. L'Europe a été moins sensible à ces technologies à l'exception de la Suède.

L'Europe et tout particulièrement la France ont opté pour une intensification de la croissance en emploi. En multipliant les systèmes d'aide à l'emploi, les pouvoirs publics ont réduit, par voie de conséquence, les gains de productivité. Par ailleurs, du fait des contraintes réglementaires et de la pression sociale, les entreprises n'ont pas adapté totalement leur effectif à leurs ventes. Selon une étude « Ducoudré et Plane – OFCE » de 2015, les sureffectifs concerneraient, à la fin du deuxième trimestre 2015, plus de 100 000 personnes.

Au-delà de ces facteurs, le retard de productivité des entreprises françaises s'explique par la faible diffusion des techniques de l'information et de la communication. Selon une étude « Cette, Clerc et Bresson », le stock de capital en matériel informatique et de communication ainsi qu'en logiciels serait inférieur de 25 % à celui des Etats-Unis. Il correspondrait au stock des Etats-Unis de la fin des années 80 soit bien avant la révolution numérique.

Les entreprises, en raison de leur petite taille, ne sont pas des acteurs du Net. En 2014, 63 % des entreprises françaises ont un site Internet contre 75 % en moyenne au sein de l'OCDE et 90 % dans les pays d'Europe du Nord. Seules 17 % des entreprises françaises sont présentes sur les réseaux sociaux contre 25 % en moyenne au sein de l'OCDE. Le taux d'équipement des entreprises, en France, en robotique est deux fois plus faible qu'aux Etats-Unis ou en Allemagne. Selon une

étude de France Stratégie, la France ne souffre pas d'un sous-investissement mais avant tout d'un mal-investissement.

La France n'a pas suffisamment renouvelé son tissu économique. Les positions de rente, les protections diverses et variées n'ont pas permis l'enclenchement d'un processus de destruction créatrice. Aux Etats-Unis, de nombreuses entreprises ont disparu remplacées par de nouvelles qui ont pu attirer des capitaux afin de s'accroître. Dans le secteur manufacturier, 50 % de la croissance a été tirée, aux Etats-Unis, par cette réallocation des capitaux en faveur de nouveaux acteurs. Pour le commerce de détail, ce taux est de 90 %. En Europe, les entreprises productives n'arrivent pas à grandir quand les moins productives ne périssent que lentement. Il y a stagnation par absence de respiration du tissu économique.

La France souffre d'une insuffisante qualification de sa population active. La massification de l'enseignement supérieur est récente. Le faible niveau de qualification des générations plus anciennes pèse sur la productivité. En outre, la formation constitue une autre faiblesse. En 2013, 36 % de la population active a bénéficié d'une action de formation contre 50 % en moyenne au sein de l'OCDE et 70 % au sein des pays d'Europe du Nord. 56 % des diplômés de l'enseignement supérieur bénéficient d'actions de formation contre 17 % des actifs qui n'ont atteint que le deuxième cycle.

L'enseignement délivré n'est pas, en outre, en phase avec les besoins générés par les techniques de l'information et de communication. Il demeure très académique, la priorité étant donnée à l'acquisition des connaissances quand dans de nombreux pays dont ceux de l'Europe du Nord, l'accent est mis sur les méthodes. En France, le système éducatif est élitiste avec une valorisation du travail individuel à travers la notation, à travers l'acquisition de connaissances. La sélection s'effectue soit par concours pour les grandes écoles soit par la capacité à se frayer un chemin dans le parcours universitaire. Dans ces conditions, le poids de l'environnement familial voire géographique est déterminant. Dans de nombreux pays, le parcours scolaire repose avant tout sur l'acquisition de méthodes avec une part importante accordée au travail collaboratif. Le système éducatif français tend à s'adapter à la nouvelle donne même si des résistances existent (intégration des moyens d'information et de communication, travail en groupe...) mais il faudra plusieurs années afin que cette évolution se diffuse au sein de la population active. Toutes les réformes scolaires qu'elles portent sur l'organisation du système éducatif ou sur les programmes freinent font l'objet de contestation quasi-idéologiques.

La France protège trop ses entreprises et ses emplois. Les pouvoirs publics afin d'atténuer les conséquences des fermetures d'établissement ont pris de nombreuses mesures qui dans les faits se retournent contre les actifs. La rotation des entreprises et des emplois est trop faible en France. La protection des emplois existants empêche à ceux qui sont sur le marché du travail de trouver un nouveau poste. Le droit français protège les actionnaires et l'emploi à court terme au détriment des entreprises naissantes qui auraient besoin de plus de flexibilité. L'emploi à vie est un principe admis en France. Le poids de la fonction publique, plus de 5 millions de salariés, soit près de 20 % de la population active occupée, explique sans nul doute la popularité de ce principe. Les Français occupent plus longtemps le même emploi

que leurs homologues européens, 11,4 ans contre une moyenne de 10 ans en Europe et 9 ans au Royaume-Uni. En France, malheur à l'exclu. Un actif sorti du marché du travail éprouve les pires difficultés à retrouver un emploi. Le chômage est vécu comme une tare.

La dualisation du marché du travail pèse également sur la productivité sur le long terme. Afin de contourner la rigidité du droit du travail, les entreprises recourent de plus en plus, pour les nouveaux entrants, aux CDD ou à l'intérim. Notre système est constitué d'un cœur d'emploi stables et protégés. En périphérie, un monde d'emplois précaires s'est développé avec à la clef peu de formation et peu d'investissement dans le capital humain. Les membres du premier club n'ont aucune raison de prendre des risques de peur de se retrouver dans la deuxième catégorie. Face à cette situation, le débat sur la sécurisation des parcours professionnels prend toute sa signification.

Les allègements de charges sur les bas salaires contribuent également à réduire les gains de productivité. Ils ne favorisent pas la montée en gamme des entreprises françaises, ni même la progression professionnelle des actifs. Il conviendrait, en la matière, de lisser les effets de seuil en instituant un abattement sur les 500 ou 800 premiers euros de salaire, applicable à tous les salariés.

La concurrence demeure insuffisante au sein de plusieurs secteurs d'activité dont le secteur de la grande distribution.

Si la France dispose d'une politique en faveur de la recherche ambitieuse avec notamment le crédit d'impôt recherche, elle demeure malgré une réorientation ces dernières années trop concentrée sur quelques secteurs d'activité et quelques entreprises. La France est, en matière de diffusion des résultats de la recherche développement au sein des PME, distancée par l'Allemagne ou la Suède.

## LE COIN DES TENDANCES

### Les nouveaux canaux de la publicité

Le chiffre d'affaires de la publicité digitale a progressé de 6 % en 2015 pour atteindre 3,2 milliards d'euros. Elle a représenté 27,7 % du marché de la publicité en France soit à peine moins que la part de marché de la publicité « télé » (28,3 %). La presse en recul constant capte 21,2 % du chiffre d'affaire de la publicité suivie par l'affichage (9,8 %), les annuaires (7,1 %) et la radio (6,0 %).

Le digital qui était en France en retrait par rapport aux pratiques ayant cours chez nos partenaires, rattrape son retard. Aux Etats-Unis, le digital capte 28,4 % du marché publicitaire, en Allemagne, 27,9 %. Le Royaume-Uni fait figure d'exception avec une forte domination du digital (44,1 % des recettes publicitaires).

Si les publicités digitales sont à près des trois quarts réalisées pour des sites classiques, de plus en plus les professionnels se repositionnent sur les smartphones. Cette évolution s'explique par le fait que 52 % des connexions s'effectuent

désormais par l'intermédiaire des smartphones ou des tablettes. La croissance de la publicité digitale est tirée essentiellement par le mobile.

Pour les messages publicitaires mis en ligne (display) à destination des mobiles, les annonceurs privilégient de plus en plus les réseaux sociaux. Les investissements sur ce créneau sont passés de 120 à 202 millions d'euros entre 2014 et 2015 quand les investissements en display mobile hors réseaux sociaux n'ont progressé que de 25 %.

Le lien entre réseaux sociaux et mobile est très fort. 75 % des utilisateurs des réseaux sociaux se connectent via leur mobile. Les réseaux sociaux sont plébiscités par les annonceurs du fait des outils qu'ils mettent à leur disposition (retour d'informations). Le couplage de la géolocalisation et de la data constituent des solutions de plus en plus utilisées.

Le recours aux « beacons » (boîtiers émettant de petits messages à destination de personnes ayant téléchargé une application de la boutique dans laquelle elles se rendent) et aux « NFC » (new field communications – communications dans un champ proche) permettent des campagnes ciblées.

La vidéo sur mobile devient également incontournable pour passer des messages. Elle se doit d'être courte et efficace. La montée en gamme des spots est réelle. Les investissements publicitaires « vidéo » se sont élevés à 309 millions d'euros en 2015 en progression de 35 % par rapport à 2014. Les bannières classiques ont tendance à reculer (623 millions d'euros en 2015 contre 624 millions en 2014). La vidéo publicitaire est de plus en plus présente sur les réseaux sociaux qui captent 75 % des vidéos regardées. L'efficacité des campagnes publicitaires dépend de l'intégration des vidéos dans les pages des membres des réseaux. A partir du moment où les publicités sont partagées entre les membres d'un réseau, l'effet démultiplicateur est important.

Le « search » (message publicitaire qui renvoie vers un site ou une application) représentait un chiffre d'affaires de 1,8 milliard d'euros dont 456 millions pour les mobiles. Le marché est de plus en plus tourné vers les applications. Les liens orientent de plus en plus vers le store des applications.

Les autres segments de la publicité digitale sont plus marginaux. Ainsi, les campagnes d'affiliation représentent 210 millions d'euros de chiffres, les comparateurs, 94 millions et les emailing 130 millions d'euros. De plus en plus d'internautes, utilisent le mobile pour gérer leurs mails. Le taux d'ouverture de lien après envoi d'un mail entre ordinateur et mobile se rapproche, respectivement 18 et 14 %.

### **Dis-moi quelle langue tu apprends, je te dirai qui tu es !**

98,6 % des élèves, soit 18 millions, de l'enseignement secondaire, au sein de l'Union européenne, apprennent au moins une langue étrangère, 59,9 % apprennent une deuxième langue étrangère soit 11 millions.

L'anglais est la langue la plus enseignée. 97,3 % des élèves européens apprennent en deuxième langue l'anglais soit 17 millions. Le français arrive en deuxième position très loin derrière avec un taux de 33,7 % (5 millions d'élèves). Arrivent ensuite l'allemand (23,1 % avec 3 millions d'élève) et l'espagnol (13,1 % avec 2 millions d'élèves).

### **L'apprentissage de deux langues étrangères est de plus en plus la norme**

En Finlande, en Italie, en Estonie, en Roumanie, la quasi-totalité des élèves apprennent deux langues. C'est évidemment le cas dans les pays où le multilinguisme est officialisé.

Dans trois Etats européens, en Hongrie, en Irlande et en Autriche, en revanche, moins de 10 % des élèves apprennent une deuxième langue étrangère.

En France, 55,2 % des élèves apprennent au moins deux langues étrangères soit légèrement moins que la moyenne européenne (59,9 %).

### **L'anglais règne sans partage**

Dans tous les Etats membres, l'anglais est la langue la plus enseignée. Le Luxembourg pour des raisons évidentes de proximité, de multilinguisme fait exception. L'allemand et le français sont les deux langues étrangères les plus enseignés l'une et l'autre par 100 % des élèves).

### **Le français tente de résister**

Pour la deuxième langue apprise, le français arrive en tête dans 10 Etats. 48,5 % des élèves grecques suivent des cours de français, 41,1 % des élèves espagnols, 67,7 % des Italiens 88,1 % des Chypriotes, 57,2 % des Néerlandais, 64,7 des Portugaise et 84,6 % des Roumains.

Le français est la première langue étrangère enseignée en Irlande avec plus de 60 % des élèves.

### **L'allemand en tête dans 8 Etats en tant que deuxième langue étrangère**

L'allemand est surtout enseigné dans les pays d'Europe du Nord et de l'Est (Danemark République tchèque, Estonie, Hongrie, Pologne, Slovénie, Slovaquie...).

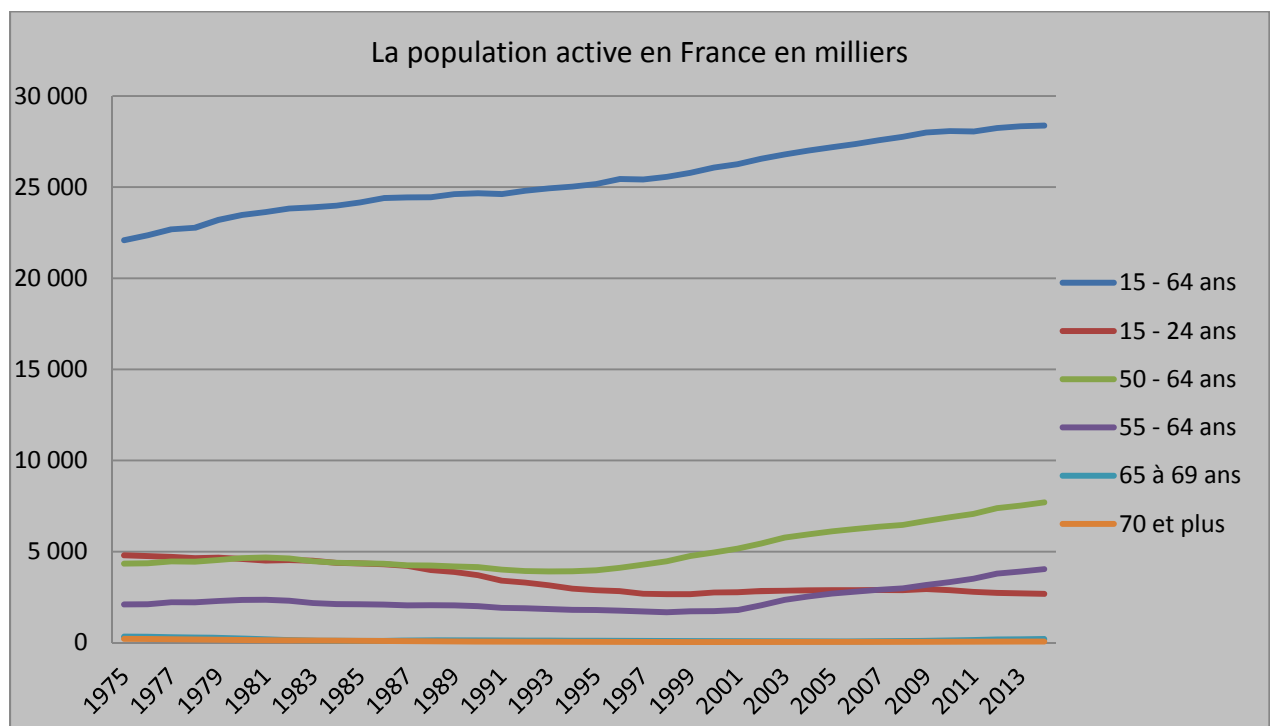
Il est à souligner qu'en Suède, la deuxième langue étrangère la plus enseignée est l'espagnol.

## LE COIN DU GRAPHIQUE DE LA SEMAINE

### La population active française augmente à petite vitesse

La population active, en France, en 2014, s'élevait à 28,6 millions. Elle augmente de 50 000 à 100 000 personnes par an. Dans les années 70 à 80, la progression était de 200 000 à 300 000. La progression est désormais de 0,1 à 0,3 % quand elle pouvait être supérieure à 1 % dans les années 70/90.

La population active devrait continuer à s'accroître jusqu'en 2030 pour atteindre 31,2 millions de personnes. La progression pourrait être moindre si le solde migratoire restait durablement en-dessous du niveau moyen constaté ces vingt dernières années (autour de 100 000). Le solde migratoire a été de 47 000 en 2015.



Source INSEE – graphe Cercle de l'Épargne



## AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Dimanche 7 février

Au **Japon**, il faudra suivre les résultats de **la balance commerciale** du mois de janvier

### Lundi 8 février

#### Nouvel an chinois

Au **Japon**, il faudra regarder l'enquête « **Economy Watchers** » du mois de janvier.

En **Espagne**, sera publié le résultat de **la production industrielle** du mois de décembre. Elle devrait ressortir en hausse de 4,3 %.

Pour la **zone euro**, sera communiqué l'**indice Sentix sur la confiance des consommateurs**.

### Mardi 9 février

Au **Royaume-Uni**, il faudra **suivre les ventes de détail du mois de janvier et la balance commerciale** du mois de décembre

En **Allemagne**, sera publiée **la production industrielle et la balance commerciale** du mois de décembre. Elle pourrait avoir augmenté de 0,5 %.

En **Grèce**, sera publiée **la production industrielle** du mois de décembre.

Au **Portugal**, seront connus **le taux de chômage** du quatrième trimestre et **la balance commerciale** du mois de décembre.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés **l'indice de l'optimisme des affaires** du mois de janvier et **l'indice Redbook** du mois de février.

### Mercredi 10 février

En **Chine**, sera communiqué **l'indice des indicateurs avancés** de décembre.

En **France**, il faudra suivre **le résultat de la production industrielle** du mois de novembre et **celui du compte courant** du mois de décembre. La production industrielle devrait avoir augmenté de 0,3 % en décembre après avoir reculé de 0,9 %.

En **Italie**, il faudra suivre **la publication de la production industrielle** du mois de décembre. Elle devrait avoir été en hausse de 0,3 %.

Au **Royaume-Uni**, sera également publiée **la production industrielle** du mois de décembre.



### **Jeudi 11 février**

Au **Japon**, il faudra suivre **l'évolution des commandes de machines-outils** du mois de janvier.

### **Vendredi 12 février 16**

En **Chine**, seront publiées **les ventes de détail et la production industrielle** du mois de janvier.

En **Allemagne**, il faudra suivre **l'indice des prix à la consommation** du mois de janvier. Ce taux sera communiqué pour **l'Espagne et pour l'ensemble de la zone euro**.

En **France**, la situation de **l'emploi du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015** sera rendue publique.

En **Italie**, sera publié **le taux de croissance du 4<sup>ème</sup> trimestre**. Le PIB a du progresser de 0,3 % portant la croissance sur un an 1,2 %.

Pour la **zone euro**, sera communiqué **le taux de croissance du 4<sup>ème</sup> trimestre 2015**. Il sera également publié **la production industrielle** du mois de décembre. Le PIB aurait été stable au 4<sup>ème</sup> trimestre.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **les ventes de détail du mois de janvier**. Sera également communiqué **l'indice de confiance des consommateurs Reuters / Michigan** du mois de février.

La Lettre Economique est une publication de Lorello Ecodata

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson  
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

Sites Internet : [www.lorelo.fr](http://www.lorelo.fr)

#### Pour ton contact et correspondance

- Par téléphone : 06 03 84 70 36
- Par email : [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)
- Adresse : LORELLO ECODATA – 7, rue Falguière – 75015 Paris

Abonnement : à adresser à [phcrevel@lorelo.fr](mailto:phcrevel@lorelo.fr)

Je m'abonne à La Lettre Eco de Lorello Ecodata pour un an : 52 numéros de la lettre

Un lecteur : 750 euros TTC

De 2 à 10 lecteurs : 1 300 euros TTC

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

Pour garantir une mise en place rapide de votre abonnement, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'ensemble des informations demandées.

#### Adresse de facturation

Nom -----  
Prénom -----  
Fonction: -----  
Organisme: -----  
Adresse: -----  
-----  
Code Postal -----Ville -----  
Pays  
Tél.: -----  
E-mail:-----

#### Mode de paiement

Chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECODATA

Virement bancaire

SARL LORELLO ECODATA

IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627 / BIC : BNPAFRPPNIC